

6-11-31+ Performa Globalys™

SECTION 1: IDENTIFICATION

| | |
|--|---|
| Identificateur du produit | 6-11-31+ Performa Globalys™ |
| Autres moyens d'identification | 100-140-012200 |
| Famille du produit | Performa Globalys |
| Usage recommandé | Engrais Hydrosoluble pour les plantes. |
| Restrictions d'utilisation | Pour usage professionnel. |
| Identificateur du fabricant/fournisseur | Groupe Horticole Ledoux Inc., 785, rue Paul Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot, Québec, J0H 1M0, Canada, 888-791-2223, ghl@ghlinc.com |
| Numéro de téléphone d'urgence | CANUTEC, 1-613-996-6666, Numéro à composer en cas d'urgence liée au transport CENTRE ANTIPOISON, 1-800-463-5060 |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Irritation oculaire - catégorie 2; Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseil(s) de prudence :

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

Identificateur du produit : 6-11-31+ Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 octobre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 27 novembre, 2020

Page 01 de 07

internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs | Autres noms |
|--|---------------|------|------------------------|-----------------|
| Nitrate de magnésium hexahydraté | 13446-18-9 | 27 | Nitrate de magnésium | ND |
| Nitrate de potassium | 7757-79-1 | 23 | Nitrate de potasse | ND |
| Acide borique | 10043-35-3 | 0.2 | Acide Orthoborique | Acide boracique |
| Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique de cuivre (II) tétrahydraté | 14025-15-1 | 0.02 | Cuivre EDTA | Cu EDTA |

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Commentaires sur les premiers soins

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Identificateur du produit : 6-11-31+ Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 octobre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 27 novembre, 2020

Page 02 de 07

Ne brûle pas.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, sécuritaire et isolée des zones de travail, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

| Nom chimique | ACGIH TLV® | | OSHA PEL | | AIHA WEEL | |
|---------------|---------------------|---------------------|----------------------|-------------|-------------|-------------|
| | TWA | STEL | TWA | Ceiling | 8-hr TWA | TWA |
| Acide borique | 2 mg/m ³ | 6 mg/m ³ | 15 mg/m ³ | Non établie | Non établie | Non établie |

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. STEL = Limite d'exposition de courte durée. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. PEL = Limite d'exposition admissible. AIHA® = AIHA® Guideline Foundation. WEEL® = Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Identificateur du produit : 6-11-31+ Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 octobre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 27 novembre, 2020

Page 03 de 07

Propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|--|---|
| Apparence | Brun pâle. Dimension des particules: Granules et poudre fine |
| Odeur | Sans odeur |
| pH | Pas disponible |
| Point de fusion/Point de congélation | Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | Sans objet |
| Point d'éclair | Sans objet |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Ne brûle pas. |
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure) |
| Densité de vapeur | Pas disponible |
| Densité relative (eau = 1) | Pas disponible |
| Solubilité | 300 g/L à 20 °C dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides) |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | Sans objet |
| Température de décomposition | Pas disponible |
| Viscosité | Sans objet (cinématique); Sans objet (dynamique) |
| Autres informations | |
| État physique | Solide |
| Formule moléculaire | Sans objet |
| Poids moléculaire | Pas disponible |
| Densité en vrac | Pas disponible |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Peut intensifier un incendie.

Stabilité chimique

Habituellement stable. Instable dans certaines conditions - voir Conditions à éviter.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Identificateur du produit : 6-11-31+ Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 octobre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 27 novembre, 2020

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|--|---|-----------------------|--------------------|
| Nitrate de magnésium hexahydraté | Pas disponible | > 2000 mg/kg (rat) | > 5000 mg/kg (rat) |
| Nitrate de potassium | > 527 mg/m ³ | > 2000 mg/kg | > 2000 mg/kg |
| Acide borique | > 2.03 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) | 3500-4100 mg/kg (rat) | 2000 mg/kg (lapin) |
| Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique de cuivre (II) tétrahydraté | Pas disponible | Pas disponible | Pas disponible |

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

Si de grandes quantités sont avalées les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané. Sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

| Nom chimique | CIRC | ACGIH® | NTP | OSHA |
|---------------|------------|--------|------------|------------|
| Acide borique | Non listée | A4 | Non listée | Non listée |

A4 – Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. NTP = National Toxicology Program. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Des études sur des animaux montrent des effets sur la fonction sexuelle et/ou la fertilité. Reconnu(e) comme pouvant causer : diminution de la fertilité chez les hommes. (Acide borique)

Effets sur ou via l'allaitement

Identificateur du produit : 6-11-31+ Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 octobre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 27 novembre, 2020

Page 05 de 07

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Éviter de rejeter dans l'environnement. Cet engrais est un nutriment végétal. Cependant, les grands déversements peuvent tuer la végétation et les poissons et causer la prolifération d'algues si les cours d'eau sont contaminés.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CL50 pour les poissons | CE50 pour les crustacés | CEr50 pour les plantes aquatiques | CEr50 pour les algues |
|--|---|--|--|------------------------------|
| Nitrate de magnésium hexahydraté | 1378 mg/L | 490 mg/L | Pas disponible | > 1700 mg/L |
| Nitrate de potassium | 1378 mg/L (96 heures) | 490 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures) | Pas disponible | Pas disponible |
| Acide borique | 100 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; eau douce) | 319.8 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau)) | Pas disponible | Pas disponible |
| Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique de cuivre (II) tétrahydraté | 555 mg/L | Pas disponible | 109.2 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau)) | 662.6 mg/L |

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

Identificateur du produit : 6-11-31+ Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 octobre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 27 novembre, 2020

Page 06 de 07

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Inscrit sur la LIS.

Sauf le nitrate de magnésium

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

(Nitrate de potassium)

Nitrate (ion en solution à un pH de 6,0 ou plus)

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Inscrit sur l'inventaire de la TSCA.

Sauf le nitrate de magnésium

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Groupe Horticole Ledoux

Numéro de téléphone 888-791-2223

Date de préparation le 16 octobre, 2019

Date de la plus récente version le 27 novembre, 2020

révisée

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). SIMDUT-Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail.

Avis Cette fiche de données de sécurité doit être utilisée conjointement avec les fiches techniques et ne les remplace pas. Les informations fournies sont basées sur notre connaissance de ce produit, au moment de sa publication.

Identificateur du produit : 6-11-31+ Performa Globalys™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 octobre, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 27 novembre, 2020

Page 07 de 07